



Assemblée générale le 23 janvier à 12h30. Venez nombreux!

Nous invitons tous les salariés à nous rejoindre en Assemblée générale le 23 janvier 2024 à 12h30 pour **discuter ensemble des revendications que nous souhaitons défendre dans les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)**, à la lumière notamment des constatations d'expertise sur la situation économique et financière.

L'importance de ces questions concerne l'ensemble des salariés, soyons nombreux !

Plus de 3 mois après l'ouverture des NAO, la CGT réitère la nécessité d'une reprise rapide des négociations sur les sujets exposés à la Direction le 26 septembre dernier et issus d'une assemblée générale ayant réuni 60 salariés: 1. Rémunérations 2. Politique de recrutement 3. Temps de travail.

Le retard actuel constaté dans le déroulement des NAO n'est pas imputable à l'expertise commanditée par le CSE. Celle-ci n'affecte ni les comptes, ni le fonctionnement de l'entreprise. Si les NAO sont au point mort, c'est simplement que la Direction n'a toujours pas annoncé le budget mis à la négociation. Et pourtant l'année dernière les augmentations ont été annoncées début janvier 2023.

Une santé financière confirmée, fruit du travail des salariés

L'année 2024 débute après deux années de fort rebond économique pour la société. **L'expertise l'a montré, le groupe Magellium-Artal bénéficie de marges de manœuvre financières largement suffisantes** pour négocier avec les syndicats. Les salariés, sans qui l'entreprise ne tournerait pas, doivent pouvoir défendre leurs intérêts dans les cadres légaux prévues à cet effet. Ainsi, les instances de représentation du personnel **n'ont pas à rougir de vouloir jouer légitimement leur rôle en ayant recours aux outils basiques et légaux du dialogue social** que sont les NAO ou les consultations obligatoires.

Pour rappel, en présence de syndicats représentatifs, les NAO sont une obligation légale dont le non-respect constitue une entrave. Nous en demandons donc la reprise dès à présent.

Un programme de revendication par tous et pour tous

A la CGT, nous soutenons l'idée que c'est aux salariés de décider collectivement des revendications qu'ils souhaitent porter aux négociations. Par la mise en commun de leurs préoccupations, les salariés se donnent les moyens de défendre l'intérêt du plus grand nombre. Il est donc important que nous soyons nombreux en assemblée générale ce 23 janvier.

Voir le tout nouveau site web de la CGT Magellium Artal !

<https://magelliumartal.reference-syndicale.fr/>

Pour participer à l'assemblée générale en distanciel, abonnez-vous à la newsletter sur le site afin de recevoir le lien visio par email.

